La productivité du travail, les coûts de production et le revenu dans les exploitations laitières spécialisées du nord de l'Union européenne

Vincent Chatellier, Christophe Perrot

▶ **To cite this version:**

Vincent Chatellier, Christophe Perrot. La productivité du travail, les coûts de production et le revenu dans les exploitations laitières spécialisées du nord de l'Union européenne. Journées nationales des GTV, May 2007, Nantes, France. hal-02751757

HAL Id: hal-02751757
https://hal.inrae.fr/hal-02751757

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

V. CHATELLIER[1] - C. PERROT[2]

La productivité du travail, les coûts de production et le revenu dans les exploitations laitières spécialisées du nord de l'Union européenne

1- INRA – SAE2, rue de la Géraudière, BP 71627,
44316 Nantes Cedex 03 - vchatel@nantes.inra.fr
2- Institut de l'Elevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12

RÉSUMÉ

Cette communication présente une analyse comparative de la situation des exploitations laitières de six bassins de production/pays du nord de l'Union européenne : le Nord et l'Ouest de la France, le Nord de l'Allemagne, l'Ouest de l'Angleterre, le Danemark et les Pays-Bas. Partant des données statistiques, sur plusieurs années, du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), elle met tout d'abord en évidence l'existence d'écarts importants de productivité du travail (en volume et en valeur). Elle discute ensuite des facteurs qui interfèrent avec le niveau de productivité du travail, à savoir la spécialisation/diversification des exploitations, l'intensité du recours à la sous-traitance et le degré de substitution du capital au travail (dynamique des investissements). Elle s'intéresse ensuite aux coûts de production du lait et à la relation entre la productivité du travail, les résultats économiques et le niveau de rémunération de la main d'œuvre. Il ressort de ces investigations que les exploitations laitières françaises bénéficient d'une productivité du travail largement inférieure à celle calculée dans les autres bassins de production considérés. Dotées de frais de mécanisation élevés rapportés à la tonne de lait produite, elles sont, en revanche, favorisées par un coût plus modeste d'acquisition des facteurs de production (terre et quota) et par des frais alimentaires limités. Dotées d'un prix du lait supérieur à celui des unités anglaises ou allemandes, elles investissent plus en bâtiments-équipements, ceci soulignant, d'une certaine manière, une certaine confiance dans les évolutions futures.

***Mots clés** : RICA - Union européenne - Exploitations laitières - Coûts de production - Efficacité - Revenu - Investissement*

L'Union européenne (UE) est le premier producteur de lait de vache dans le monde (142 millions de tonnes pour l'UE à 25), largement devant l'Inde et les Etats-Unis. Avec 35% du marché mondial des produits laitiers, elle occupe le second rang des exportateurs derrière l'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande), zone qui a amélioré ses positions commerciales au cours de la dernière décennie dans un marché mondial en croissance, principalement grâce à l'augmentation de la consommation dans les pays asiatiques. Les exportations européennes, qui sont encore, mais de façon décroissante, soutenues par l'octroi de restitutions (11), représentent l'équivalent de 10% de sa production intérieure (8). Les importations européennes de produits laitiers, qui se font surtout en provenance de la Nouvelle-Zélande (12) dans le cadre des accords multilatéraux de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), correspondent, quant à elles, à 3% de la consommation. De fait, l'UE bénéficie d'une balance commerciale positive en produits laitiers (13). Depuis 1984, le secteur laitier européen fait l'objet d'une politique de contingentement dont l'objectif vise à ajuster au mieux les volumes produits aux capacités d'écoulement sur les marchés (intérieur et extérieur). Le régime des quotas laitiers a entraîné une baisse de la production laitière dans la plupart des pays de l'UE (-12% en France), alors que la production laitière mondiale croît au rythme annuel d'environ 1,5% (elle a, par exemple, doublé en quinze ans en Nouvelle-Zélande). Cette maîtrise volontaire de la production ainsi que la limitation progressive de l'intervention publique sur les marchés de produits laitiers (au titre du stockage public, des aides à la consommation intérieure ou des restitutions aux exportations) ont conduit à une baisse importante du coût budgétaire de l'Organisation Commune de Marché (OCM) du lait et des produits laitiers : de 35% du budget du Fonds Européen d'Orientation et de Garanties Agricoles (FEOGA) en

1984 à seulement 6% en 2006. Dans un contexte caractérisé par une maîtrise de l'offre (20) et par l'obtention de gains importants de productivité du travail (sous l'effet d'un développement des techniques, de l'amélioration génétique, d'une modernisation des infrastructures, etc.), le nombre d'exploitations laitières a diminué de manière importante au cours des deux dernières décennies.

Sur la période s'échelonnant de 1995 à 2005, la baisse du nombre d'exploitations laitières a été, en moyenne communautaire, de l'ordre de 6,5% par an, soit un taux nettement supérieur à celui calculé dans la plupart des autres orientations de production. Ce taux de restructuration n'a cependant pas été homogène entre les différents Etats membres. Il s'est élevé à 13% en Espagne, 8,5% au Danemark, 7,8% en Italie, 6,8% au Royaume-Uni, 5,9% aux Pays-Bas, 5,1% en Allemagne et 4% en France. Ces différences ont conduit à un élargissement spectaculaire de l'éventail des structures moyennes au sein de l'UE. La référence moyenne française a progressé de 8 300 kg par an pendant 10 ans contre 45 000 kg par an au Danemark, 39 000 kg au Royaume-Uni et 23 000 kg aux Pays-Bas. Le taux de restructuration dépend d'un ensemble imbriqué de facteurs tels que la pyramide des âges des éleveurs, le volume initial des exploitations en production laitière, les politiques agricoles nationales conduites relativement à l'installation des jeunes agriculteurs ou à la gestion des quotas laitiers (15). En France, par exemple, la politique volontariste et décentralisée mise en œuvre (gratuité des quotas, forte intensité du lien entre le quota laitier et le foncier, attribution des références libérées aux agriculteurs jugés prioritaires, etc.) a limité la croissance de certaines catégories d'exploitations ; elle a cependant permis de maintenir une répartition territoriale équilibrée de la production laitière (9). Dans les Pays du Nord (Danemark, Pays-Bas et Royaume-Uni), en revanche, la valorisation marchande des droits à produire s'est manifestée par un recul plus marqué du nombre d'exploitations et par des redéploiements géographiques plus intenses de la production.

Cette forte restructuration des exploitations laitières européennes n'a pas conduit à une standardisation/homogénéisation des modèles productifs. Ainsi, la diversité des exploitations laitières reste importante et localement fortement influencée par les conditions du milieu naturel (relief, climat, potentiel agronomique), l'histoire agraire, la densité de population, les stratégies régionales de valorisation du lait (filières fromagères de qualité, produits industriels, etc.) ou les politiques agricoles mises en œuvre. Cette diversité des exploitations se retrouve au travers de différents critères tels que le système fourrager (prairies/pâturage/maïs fourrage), les races d'animaux, le niveau d'intensification, la taille, le degré de spécialisation, le type de main d'œuvre (familiale versus salariale), les performances techniques, les résultats économiques et la situation financière. Cette diversité des exploitations est souvent présentée, à juste titre, comme un vecteur de richesse sur des plans sociologiques et culturels. Elle peut également être à l'origine d'interrogations légitimes dans un contexte où la concurrence entre acteurs économiques est de plus en plus fréquemment posée.

Sur un plan économique, les exploitations laitières européennes bénéficient d'un cadre particulier, en comparaison d'autres secteurs non agricoles. Si les mesures adoptées au titre des négociations de l'OMC (tarification, baisse des droits de douane, ouverture de contingents d'importations, etc.) tendent à rendre le principe de la préférence communautaire de moins en moins protecteur, il n'en demeure pas moins que les exploitations laitières européennes ne sont pas, à ce stade, soumises de manière immédiate et directe à la concurrence internationale. L'application de droits de douane sur les produits laitiers importés, l'octroi de soutiens directs à la tonne de quota (en compensation de la baisse du prix d'intervention des produits industriels intervenue au titre de la réforme de la PAC de juin 2003), l'accompagnement (certes décroissant) du marché des produits laitiers par les pouvoirs publics sont autant d'éléments qui viennent soutenir leur compétitivité relative. Dans cette analyse du contexte concurrentiel, il convient également de souligner le fait que les exploitations laitières de chaque Etat membre de l'UE sont protégées de la concurrence intra-communautaire par le fait que les quotas laitiers sont affectés par pays. Ceci suggère, en effet, une impossibilité pour les zones les plus compétitives de bénéficier d'un accroissement de volumes au détriment des zones qui le sont moins.

Dans l'hypothèse d'une suppression du régime des quotas laitiers à l'horizon de 2015 (piste parfois évoquée oralement par la Commissaire à l'agriculture), la question de la compétitivité entre exploitations laitières des différents Etats membres se poserait dans des termes nouveaux (1). C'est la raison pour laquelle il est important de procéder, comme cela est proposé ici, à des analyses comparatives entre pays/bassins de production. De manière plus précise, l'objet de cette communication est d'apporter quelques éléments d'analyse autour des principales questions suivantes, jugées importantes dans une perspective où le marché intracommunautaire du lait deviendrait plus concurrentiel : quels sont les différentiels de productivité du travail entre les exploitations laitières (selon des indicateurs exprimés en volume et en valeur) ? Quels sont les facteurs explicatifs de ces écarts de productivité ? Quels sont les coûts de production de lait et le niveau de valorisation des produits ? En quoi et avec quelles intensités les différentiels de productivité du travail se retrouvent-ils au niveau des résultats économiques des exploitations ? Pour tenter de répon-

dre à ces questions, deux approches complémentaires ont été utilisées pour un champ géographique limité à six bassins de production situées au nord de l'UE : un traitement des données individuelles (sur plusieurs années) du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) ; des entretiens directs menés auprès d'experts et de producteurs de lait de quatre pays (Allemagne, Danemark, Pays-Bas et Royaume-Uni). Cette communication s'articule autour des quatre sections suivantes : la première présente des aspects méthodologiques et les indicateurs de mesure de la productivité ; la seconde cherche à expliquer les écarts de productivité entre zones ; la troisième discute de la relation entre taille, productivité du travail et résultats économiques ; la quatrième synthétise les principales forces/faiblesses des six bassins étudiés.

1- L'OUTIL STATISTIQUE, LA DÉFINITION DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES ET DES SIX BASSINS DE PRODUCTION

Cette première section présente, tout d'abord, quelques éléments méthodologiques (principales caractéristiques de l'outil statistique, définition des exploitations « laitières », détermination des bassins de production), puis s'intéresse à la mesure, via différents indicateurs, de la productivité du travail dans les exploitations laitières.

1-1 LE RICA : UN OUTIL STATISTIQUE REPRÉSENTATIF À L'ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE

Les données chiffrées présentées ici proviennent d'un traitement des données individuelles du RICA (4). Les données utilisées correspondent à celles de l'exercice 2003, dernière année disponible au lancement de ce travail. Des analyses pluriannuelles ont parfois été privilégiées, de façon à offrir plus de robustesse, notamment au titre de l'approche économique.

Le RICA est une enquête réalisée chaque année depuis plus de trente ans, dans tous les Etats membres de l'UE. Il donne des informations détaillées sur la structure, les résultats économiques et la situation financière des exploitations agricoles « professionnelles »[1]. Dans le secteur laitier, les unités non professionnelles sont rares et ne participent que très marginalement à la production laitière globale (moins de 1%). Outre cette bonne représentativité statistique, le RICA a pour principal atout d'utiliser des variables dont la définition est, dans la mesure du possible, homogénéisée entre les Etats membres. Pour autant, force est de constater que certains indicateurs économiques et financiers (dont le résultat courant avant impôt ou le montant des immobilisations corporelles, etc.) sont parfois difficilement comparables entre pays. Cela tient au mode de calcul des amortissements (la durée diffère parfois pour un bien identique), à l'évaluation de la valeur des éléments de l'actif (foncier, quotas, etc.) ou encore aux stratégies d'investissement induites par les politiques fiscales propres à chaque Etat.

1-2 LA DÉFINITION DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES SPÉCIALISÉES

Partant des données du RICA fournies par les services compétents de la Commission européenne, la première étape méthodologique consistait à isoler les exploitations dites « laitières ». Sont considérées comme telles ici toutes les exploitations agricoles ayant un effectif moyen de vaches laitières supérieur à cinq têtes. Cette définition, qui s'écarte de celle privilégiant les OTEX (orientations technico-économiques), permet de regrouper l'intégralité de la production laitière en un seul type et de prendre en compte des exploitations associant d'autres productions agricoles à l'activité laitière (3). A l'échelle de l'UE à 15, l'échantillon du RICA (2003) compte 13 586 unités laitières. Chaque exploitation de l'enquête étant dotée d'un coefficient de pondération, cet échantillon représente un effectif total (appelé aussi « univers RICA ») de 463 900 exploitations laitières. Cela signifie qu'une exploitation de l'échantillon représente, en moyenne, un univers de 34 exploitations, ce taux variant selon les pays (exemples : 16 au Danemark ou 56 aux Pays-Bas).

Les traitements présentés dans cette communication concernent surtout les 296 600 exploitations laitières « spécialisées »[2] . Ce choix, qui conduit à ne pas considérer les unités « diversifiées », se justifie pour écarter, dans l'analyse qui est faite de la productivité du travail et des coûts de production, le biais lié aux productions agricoles associées. Les exploitations laitières spécialisées réalisent, à l'échelle communautaire, les trois quarts de la production laitière totale.

1-3 LES SIX BASSINS DE PRODUCTION/PAYS EUROPÉENS ÉTUDIÉS

La seconde étape méthodologique concerne la définition du champ géographique étudié. Partant d'un découpage préexistant de l'UE en 27 bassins de production (5), six ont été sélectionnés, exclusivement dans le nord de l'UE : l'Ouest de l'Angleterre (RU-SO) ; le Danemark (DAN) ; les Pays-Bas (PB) ; le Nord de l'Allemagne (AL-N : Basse-Saxe, Hambourg et Schleswig-Holstein) ; le Nord de la France (FR-N :

1- Les exploitations sont considérées comme professionnelles dès lors qu'elles emploient plus de 0,75 Unité de Travail Agricole (UTA) ou que leur Marge Brute Standard (MBS) dépasse un seuil minimal, fixé par Etat membre. Ce seuil est, par exemple, de 8 UDE en Allemagne, au Danemark, en France, au Royaume-Uni et de 16 UDE aux Pays-Bas. (UDE = Unité de Dimension Economique - 1 UDE = 1 200 euros).
2- Les exploitations sont dites « spécialisées » dès lors que la valeur du ratio [« production laitière (en valeur) / production agricole totale (hors achats d'animaux et aides directes) »] est supérieure à 60%. Elles sont dites «diversifiées » dans le cas inverse.

Haute-Normandie, Ile-de-France, Nord-Pas-De-Calais et Picardie) ; l'Ouest de la France -FR-O- (Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire).
Ces six bassins de production jouent un rôle important dans l'économie laitière de l'UE à 15. Ils regroupent, en 2003, 126 200 exploitations (soit 27% de l'effectif total) et assurent 38% de la production laitière totale (en volume). Les bassins étrangers ont été sélectionnés en raison de ressemblances avec les exploitations de l'Ouest et du Nord de la France (zones de plaine océaniques ou continentales avec des proportions variables de prairies, de cultures et de cultures fourragères) et d'oppositions structurelles grandissantes (taille des exploitations et vitesse de restructuration). Il ne s'agit donc que de comparaisons européennes partielles qui excluent les exploitations d'autres bassins connaissant des contextes ou des évolutions différentes (7) : les exploitations herbagères irlandaises à bas coûts et à faible prix (22), les exploitations de montagne autrichiennes ou françaises, avec des filières démarquées et des soutiens directs importants alloués au titre du développement rural, les exploitations patrimoniales et pluriactives de Bavière, les exploitations espagnoles recourant à des achats élevés d'aliments concentrés (21), etc.

2- LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES

Cette seconde section présente une analyse de la productivité du travail (en volume et en valeur) dans les exploitations laitières du nord de l'UE. Après avoir apporté quelques précisions sur la méthode de calcul de la productivité du travail, elle discute des écarts de productivité entre les exploitations spécialisées, puis met en évidence le lien existant entre la taille des exploitations et la productivité.

2-1 LA MESURE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

D'après les données du RICA de 2003, les 463 890 exploitations laitières européennes (UE à 15) ont, en moyenne, 1,95 UTA, dont 18% relèvent du salariat. Avec 61 hectares, 75 UGB herbivores et un chargement de 1,8 UGB herbivore par hectare de surface fourragère, elles produisent 279 400 kg de lait par an. La part d'exploitations ayant une production de lait supérieure à 700 000 kg par an est de l'ordre de 40% au Royaume-Uni et au Danemark, alors qu'elle est de 10% en Allemagne du Nord et de l'ordre de 1% en France (graphique 1).

La mesure de la productivité du travail est envisagée au travers des trois indicateurs suivants : le volume annuel de production laitière par unité de travail agricole (kg de lait par UTA et par an), la valeur annuelle de la production agricole (y compris les aides directes, mais nette des achats d'animaux) par UTA (en euros), la marge brute standard[3] par UTA (en UDE). Ces trois indicateurs sont complémentaires, en ce sens que le numérateur exprime soit un volume, une valeur ou une estimation (forfaitaire/statistique) de la valeur. Pour ces trois indicateurs, le dénominateur est commun. Si le mode de calcul des UTA est harmonisé entre les Etats membres, il n'en demeure pas moins que leur détermination peut laisser place à certaines approximations. En effet, l'emploi est évalué sur la base des déclarations faites par l'exploitant, lesquelles sont concrètement difficilement vérifiables par les personnes en charge de l'enquête RICA. Le volume total d'emplois comptabilisé peut alors se révéler sensible aux déclarations faites relativement à la main d'œuvre non permanente (stagiaires, parents retraités, etc.) et familiale (estimation du travail des conjoints, etc.).
Sur l'ensemble des exploitations laitières européennes (UE à 15), les indicateurs sélectionnés pour mesurer la productivité du travail s'élèvent à 143 300 kg de lait par UTA, 71 000 euros de production agricole (y compris les aides directes) par UTA et 39 UDE de marge brute standard par UTA. Quel que soit l'indicateur privilégié, des écarts substantiels apparaissent entre bassins de production, les deux bassins français occupant une position en net recul par rapport au Danemark, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Il convient cependant de rester prudent dans l'interprétation de ces écarts dans la mesure où le calcul est conduit ici sur l'ensemble des exploitations laitières et non pas uniquement sur les seules unités spécialisées. Or, dans les exploitations laitières diversifiées (où co-existent parfois plusieurs productions : céréales, viande bovine, hors-sol, etc.), une partie de la main d'œ uvre est utilisée pour des activités ne relevant pas directement de l'atelier laitier. En d'autres termes, le ratio « production de lait par UTA » est d'autant plus pertinent que les emplois mentionnés au dénominateur sont étroitement liés à l'activité laitière.
La proportion d'exploitations diversifiées est plus forte en France que dans les autres pays/bassins de production (moins de 17% aux Pays-Bas, au Danemark et dans l'Ouest de l'Angleterre). Elle est de 66% dans les zones traditionnelles de polyculture-élevage du Nord et de 32% dans l'Ouest. La faible mobilité des quotas laitiers et le potentiel agronomique important de certaines zones ont conduit les exploitations laitières françaises à déve-

3- La MBS est un indicateur utilisé par les statisticiens du secteur agricole. Elle correspond à une estimation de la valeur ajoutée potentielle des exploitations et est déterminée en appliquant des coefficients, variables selon les régions, aux unités physiques de production (superficie et cheptel). La MBS se mesure en Unité de Dimension Economique (1 UDE = 1 200 euros).

lopper d'autres productions agricoles depuis l'instauration des quotas laitiers (notamment pour utiliser les surfaces « libérées » par la réduction du nombre de vaches laitières du fait de l'accroissement de leur productivité). Cette fréquence d'exploitations diversifiées peut même être considérée comme une caractéristique positive du « modèle français » de production laitière. Contrairement à ce que l'on constate dans les autres bassins, les exploitations diversifiées produisent en France presque autant de lait que les exploitations spécialisées. Elles représentent, notamment dans les zones de polyculture du Nord de la France, un modèle de production économiquement performant autant en productivité (globale) qu'en rémunération du travail. Elles obtiennent de meilleurs résultats économiques que les exploitations de polyculture-élevage d'Allemagne du Nord (dont elles sont le plus proches) et font nettement mieux que la moyenne générale des exploitations laitières européennes.

2-2 UNE PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL MODESTE POUR LES EXPLOITATIONS FRANÇAISES SPÉCIALISÉES

Dans la suite de cet article, seules les exploitations laitières spécialisées (plus de 60% de lait dans le produit total hors aides) sont considérées. La production de lait s'élève, en moyenne communautaire (UE à 15), à 179 500 kg par UTA et par an, avec de fortes disparités entre les bassins de production (tableau 1) : elle est de 151 300 kg dans l'Ouest de la France, 176 100 kg dans le Nord de la France, 231 700 kg dans le Nord de l'Allemagne, 322 200 kg aux Pays-Bas, 325 600 kg à l'Ouest de l'Angleterre et 349 000 kg au Danemark. Une analyse de dispersion révèle que la moitié des exploitations européennes ont une production de lait par UTA inférieure à 145 000 kg et 14% en ont une qui dépasse les 300 000 kg (contre 3% pour les unités de l'Ouest de la France).

Ces écarts importants de productivité du travail entre bassins de production tiennent certes à l'existence d'écarts historiques importants, mais également aux dynamiques observées au fil du temps. La quantité de main d'œuvre (familiale et salariée) nécessaire pour produire 100 000 kg de lait par an est passée, en moyenne communautaire, de 0,89 UTA au cours de la période 1989-1991 à 0,57 UTA au cours de la période 2002-2004 (graphique 2) ; cela correspond à une baisse des besoins en main d'œuvre, à volumes constants, de 36%. La diminution des besoins en main d'œuvre a été plus intense au Danemark (-52%) qu'aux Pays-Bas (-32%). Elle a également été assez soutenue dans le Nord de l'Allemagne (-42%), singulièrement depuis 1995 où l'évolution diverge nettement des bassins français (-23% dans l'Ouest et -14% dans le Nord). En France, les plus faibles gains de productivité doivent être appréhendés à la lumière des choix internes de politique agricole (2). Les règles de gestion des quotas laitiers (contrôle des structures à l'échelle des départements, lien au foncier, gratuité des droits à produire, etc.) ont limité les possibilités d'accroissement des volumes en production laitière, et ce en poursuivant d'autres objectifs (une répartition territoriale équilibrée de la production laitière et le maintien d'un nombre important de producteurs).

Cette analyse comparée de la productivité du travail en volume doit être complétée par une approche en valeur (graphique 3) pour tenir compte de différences, entre bassins de production, dans la valorisation des produits (prix du lait, produits joints). En raison du prix des veaux et surtout des vaches de

Graphique 1 : Répartition des exploitations laitières selon la production de lait par an (2003)
Source : RICA UE 2003, Commission européenne DG AGRI-A3 / Traitement INRA-SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

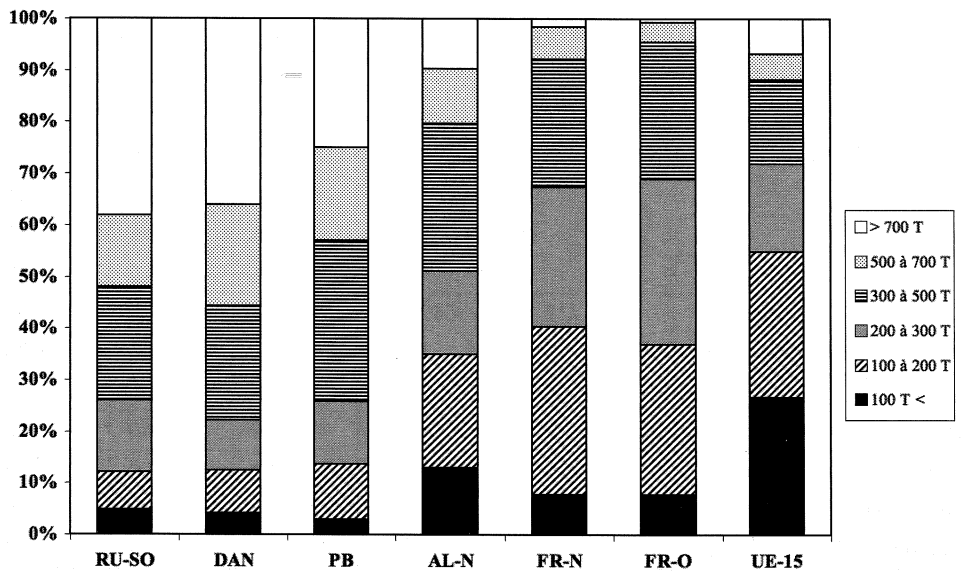

réforme, mais aussi d'une moindre productivité laitière des vaches (plus de vaches à volume de lait identique), le coproduit viande bovine s'élève à 64 euros/t en France-Ouest contre 55 euros/t en Allemagne du Nord et environ 30 euros/t aux Pays-Bas, Danemark et Angleterre. Les ventes de céréales sont plus fréquentes en France, alors qu'elles sont plus souvent autoconsommées dans les autres bassins. Enfin, les aides directes (toutes catégories confondues : premier et second pilier de la PAC) pour 1 000 kg de lait produits sont supérieures en France (de 55 à 70 euros contre de 15 à 40 euros à l'étranger) en raison notamment de la place importante du maïs ensilage dans les systèmes fourragers (tableau 1). Tous ces éléments contribuent à améliorer la valeur totale de la production dégagée pour 1 000 kg de lait dans les exploitations françaises ; ils font même plus que compenser les écarts de prix du lait (16) enregistrés face au Danemark ou aux Pays-Bas. Cependant, ils ne suffisent pas à modifier le positionnement relatif des bassins français lorsque l'on passe d'une productivité du travail en volume à une productivité du travail en valeur. Cette modification est beaucoup plus forte dans le cas de l'Angleterre et, dans une moindre mesure, de l'Allemagne du Nord en raison de prix du lait bien inférieurs à la moyenne communautaire (de 55 et 30 euros/t en 2003). Le décrochage des Pays-Bas sur l'indicateur de productivité en valeur est, quant à lui, dû à un produit pour 1 000 kg plus faible en raison d'un montant d'aides directes par kg bien inférieur (du fait de la place importante des surfaces en herbe, non aidées, dans la SAU).

Les exploitations françaises spécialisées des zones de plaine ont donc une productivité du travail (en volume et en valeur) près de deux fois plus faible que celle des unités danoises et néerlandaises (y compris avec l'indicateur de MBS par UTA dont les résultats sont proches). Par rapport aux exploitations anglaises (Ouest), dont la production par exploitation est pourtant la plus forte d'Europe, l'écart est moindre en raison de la faible valorisation du lait. C'est cette même raison qui explique que la productivité du travail en valeur dans les exploitations d'Allemagne du Nord se rapproche des niveaux atteints dans la France du Nord (l'écart est de 33% en volume et de 5% en valeur).

2-3 LA PRODUCTIVITÉ TRAVAIL AUGMENTE AVEC LA TAILLE DES EXPLOITATIONS

La taille des exploitations est un déterminant essentiel de la productivité du travail. La main-d'œuvre mobilisée pour produire 100 000 kg de lait dans les exploitations spécialisées varie, à l'échelle communautaire, de 1 UTA pour les unités produisant de 100 à 200 000 kg à 0,27 UTA pour celles produisant de plus de 900 000 kg. La productivité du travail est

Tableau 1 : Caractéristiques structurelles moyennes des exploitations laitières spécialisées (2003)

	RU-SO	DAN	PB	AL-N	FR-N	FR-O	UE-15
Nombre d'exploitations (échantillon)	263	399	361	386	115	461	8 673
Nombre d'exploitations (extrapolé)	10 300	6 390	20 850	14 640	4 460	30 600	296 620
- soit en % de l'UE à 15	3,5%	2,2%	7,0%	4,9%	1,5%	10,3%	100,0%
Production laitière (milliers T)	7 514	4 148	11 353	6 275	1 359	8 103	97 440
- soit en % de la production laitière totale	87%	90%	90%	76%	40%	70%	75%
Unité de travail agricole (UTA)	2,24	1,86	1,69	1,85	1,73	1,75	1,83
UTA salariées / UTA totales	33%	34%	9%	16%	9%	5%	14%
Superficie agricole utile (SAU en ha)	86	90	46	70	72	64	54
Surfaces fourragères / SAU (%)	87%	67%	94%	84%	62%	75%	79%
Maïs fourrage / SFP (%)	7%	25%	17%	23%	34%	30%	15%
UGB herbivores	153	135	104	115	88	73	80
Vaches laitières	103	86	74	60	46	42	49
UGB herbivores / ha de SFP	2,0	2,2	2,4	2,0	2,0	1,5	1,9
Production laitière (kg par an)	729 500	649 200	544 500	428 600	304 700	264 800	328 500
Production laitière par vache laitière (kg)	7 100	7 700	7 400	7 100	6 600	6 400	6 600
Production laitière par ha de SAU (kg)	8 500	7 200	11 800	6 100	4 300	4 200	6 100
Production laitière par ha de SFP (kg)	9 700	10 700	12 600	7 300	6 900	5 500	7 800
Production laitière par UTA (kg)	325 600	349 000	322 200	231 700	176 100	151 300	179 500
Production + Aides directes / UTA (€)	114 400	154 100	129 100	95 000	91 700	72 600	81 200
Marge brute standard / UTA (UDE)	54	73	77	54	47	37	40

plus faible dans les petites exploitations car le travail (uniquement familial) y est un facteur de production rigide, présent sur les exploitations pour des raisons «démographiques» davantage que parce que le niveau de production le nécessite. Dans les grandes unités, le facteur travail peut plus facilement être adapté au niveau de production car il s'agit le plus souvent de travail salarié dont l'emploi peut être plus aisément ajusté.

En France, la productivité du travail dans les petites et moyennes exploitations laitières reste, à taille égale, assez proche de celle mesurée dans les autres bassins européens (0,6 à 0,8 UTA pour 100 000 kg de lait). Il n'en va pas de même dans les plus grandes exploitations (300 à 700 000 kg, rarement au-delà) où la productivité paraît faible (0,5 UTA pour 100 000 kg de lait) par rapport à celle obtenue dans les autres bassins (entre 0,20 et 0,25 UTA pour 100 000 kg de lait dans les grandes unités anglaises, danoises et néerlandaises).

Le plus faible niveau de productivité du travail dans les exploitations laitières françaises, y compris dans celles de grande taille, tient d'abord aux choix internes de politique agricole. En effet, la gestion administrée des quotas laitiers conduit, dans tous les départements, à ce que les grandes unités obtiennent plus difficilement des volumes supplémentaires de lait (les redistributions de quota se font en priorité au bénéfice des unités de petite et moyenne taille). Cette situation ne se retrouve pas dans les pays où les achats de quota sont libres et déconnectés du foncier. Les écarts de productivité du travail s'expliquent ensuite par l'effet imbriqué de plusieurs facteurs :

- La main-d'œuvre utilisée dans les unités françaises est essentiellement d'origine familiale et la proportion de GAEC est importante dans les grandes unités. Ce mode d'organisation du travail est assez spécifique et ne se retrouve pas dans les autres Etats membres où la part de la main d'œuvre salariée augmente avec la taille. Le recours au salariat permet aux exploitants d'ajuster plus facilement la quantité de main d'œuvre employée aux besoins réels des exploitations. En d'autres termes, la main d'œuvre familiale est un facteur plus rigide que la main d'œuvre salariée.
- Les petites et moyennes structures sont plus nombreuses en France que dans les autres bassins de production étudiés ; or, comme cela a été évoqué, la productivité du travail augmente avec la taille des exploitations.
- Les exploitations laitières des bassins spécialisés du nord de l'UE pratiquent probablement plus fréquemment que celles des bassins français une externalisation de certains travaux. Le recours à la sous-traitance semble être intégré à la stratégie de nombreuses exploitations néerlandaises (forte spécialisation des tâches autour de la traite), danoises (où la croissance de certaines exploitations est très rapide) ou anglaises (où la sous-traitance est un moyen de différer des investissements dans un contexte économique peu favorable ou incertain). L'analyse du lien entre la sous-traitance et la productivité du travail est cependant difficile à réaliser à partir des seules données du RICA[4].
- La forte productivité du travail dans les exploitations danoises et néerlandaises s'expliquent par une dynamique intense d'investissements et donc par une substitution efficace de capital au travail (graphique 4). En moyenne communautaire sur les quinze dernières années, les exploitations laitières spécialisées investissent, chaque année, près de 25 €/tonne de lait au titre des bâtiments et équipements (en euros constants). Cette moyenne masque des évolutions divergentes selon les bassins : 40€/t au Danemark, 30€/t aux Pays-Bas, 20 à 25?/t dans l'Ouest et le Nord de la France et moins de 15€/t au Royaume-Uni. L'intensité des investissements augmente avec la taille des exploitations et se révèle sensible à l'évolution conjoncturelle du prix du lait. Les Danois et les Néerlandais ont fortement augmenté leurs investissements (rapportés à la tonne de lait) au cours des cinq dernières années, anticipant ainsi une croissance future de leurs volumes de production.

3- DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL AUX RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Cette troisième section vise à mesurer et à discuter en quoi les différentiels de productivité du travail observés entre bassins de production se retrouvent, et avec quelle intensité, au niveau des coûts de production, des résultats économiques et de la rémunération du travail ?

3-1 LE COÛT DE PRODUCTION DE LA TONNE DE LAIT

Partant des données du RICA de l'exercice 2003, une estimation du coût de production du lait est réalisée sur le champ des exploitations laitières spécialisées. Cette estimation est faite en rapportant l'ensemble des charges de l'exploitation à la tonne de lait produite. Le montant total des charges d'une exploitation laitière spécialisée représente, en moyenne communautaire, l'équivalent de 333 euros par tonne de lait, soit un montant supérieur à la valeur de vente de la tonne de lait (315 euros par tonne). Cela ne signifie pas pour autant que le revenu des

4- L'emploi mobilisé via la sous-traitance n'est pas comptabilisé en volume (nombre d'heures de travail). Il est comptabilisé en valeur mais dans un poste « travaux par tiers » assez hétérogène. En plus du recours à des entreprises de travaux agricoles (ETA) qui correspond à une prestation de service (travail + fourniture de matériel), ce dernier regroupe également les charges de location de matériel (donc sans apport de travail) ou le recours à une CUMA (fourniture de matériel sans main-d'œuvre).

Graphique 2 : Emplois (UTA) mobilisés pour 100 000 kg de lait produits dans les exploitations laitières spécialisées
Source : RICA UE 2003, Commission européenne DG AGRI-A3 / Traitement INRA-SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

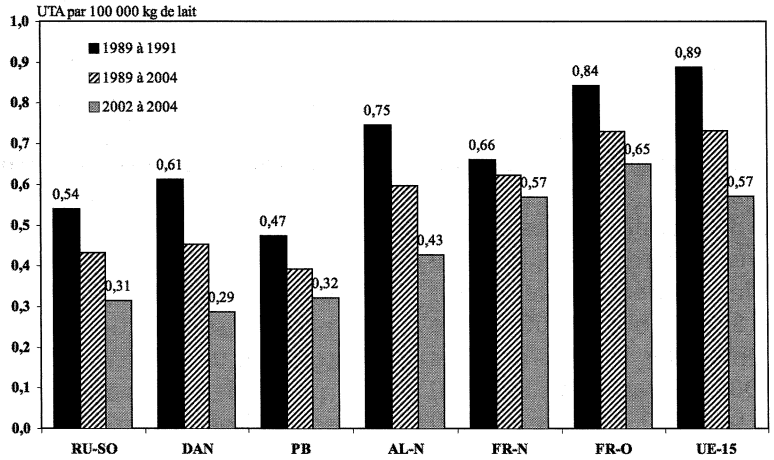

Graphique 3 : Productivité du travail dans les exploitations laitières spécialisées en 2003 (UE15 = indice 100)
Source : RICA UE 2003, Commission européenne DG AGRI-A3 / Traitement INRA-SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

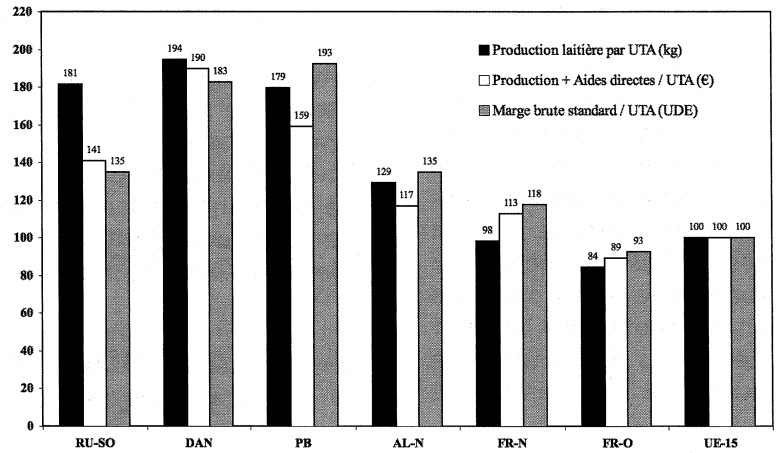

Graphique 4 : Investissements par tonne de lait dans les exploitations laitières spécialisées sur la période 1989 à 2004
Source : RICA UE 2003, Commission européenne DG AGRI-A3 / Traitement INRA-SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

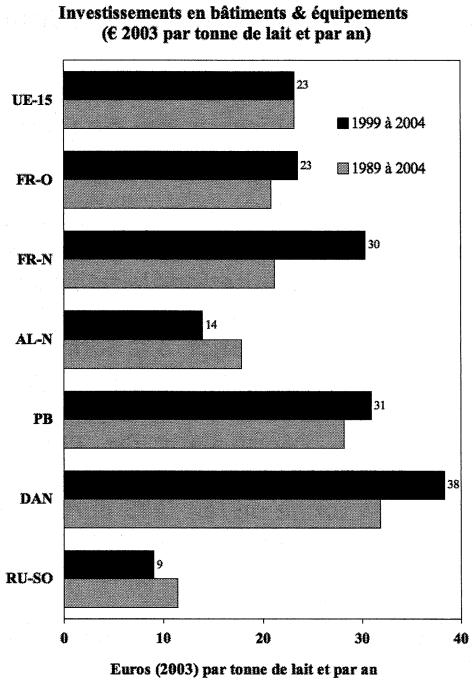

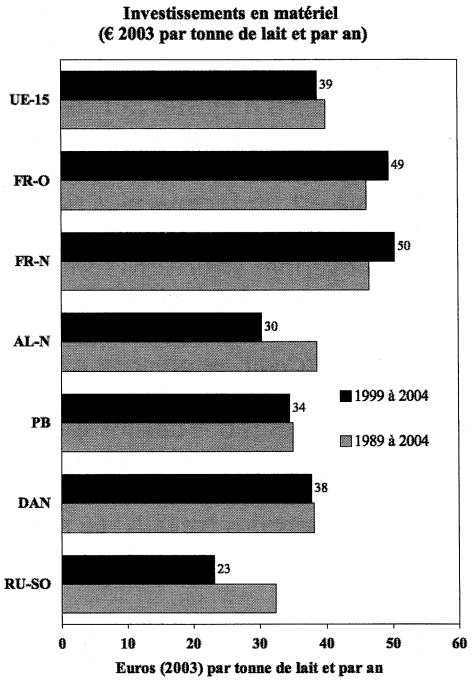

exploitations soit négatif dans la mesure où il convient d'ajouter au produit « lait », les co-produits (veaux, vaches de réforme, céréales, etc.) et les aides directes (qui représentent 114 euros par tonne, soit un montant global de 429 euros).

Cette précédente remarque conduit à considérer que le niveau des coûts de production ainsi calculé ne traduit pas nécessairement un gradient de compétitivité (10), sauf à considérer que la valeur dégagée par tonne de lait est comparable. Si les exploitations des deux bassins français ont, en moyenne, un coût de production par tonne de lait plus élevé que celui déterminé dans les autres bassins de production étudiés, force est également de considérer qu'une tonne de lait produite dans ces bassins génère, en moyenne, un produit total (avec les aides directes) plus important (graphique 5). Cela tient, en partie, au fait que ces unités spécialisées le sont moins que les autres. Dans l'analyse comparée des coûts de production (23), il convient aussi de veiller à prendre en compte les stratégies poursuivies par les exploitations en matière d'investissements. Ces stratégies (décapitalisation versus acquisitions de moyens de production) peuvent, en effet, masquer la réalité de ce que seront les coûts de production futurs. Ainsi, le coût de production à l'instant t est plus faible au Royaume-Uni du fait notamment d'un recours limité aux investissements, alors que la situation est contraire au Danemark. D'une façon générale, l'évolution du prix du lait dans chaque bassin ne semble pas étrangère à celle des investissements en bâtiments ou en matériel. Le niveau durablement élevé des prix au Danemark est un facteur favorable stimulant les investissements contrairement au prix anglais qui n'offre pas les mêmes possibilités et se traduit par un niveau moyen d'investissement nettement plus faible.

En France, les exploitations laitières spécialisées ont un montant de charges qui s'élève, en moyenne, à 433 euros par tonne de lait dans le Nord et à 379 euros/t dans l'Ouest. Le plus faible coût de production est obtenu par les exploitations anglaises (265 euros/t). Il convient cependant de mettre cet indicateur de compétitivité en relation avec la faiblesse des investissements réalisés au cours de la précédente décennie et avec la modestie du prix du lait (en 2003, le prix du lait était inférieur de 53 euros par tonne à celui des deux bassins français). Au Danemark, le coût de production du lait (433 euros/t) est pénalisé par un montant élevé des frais financiers. Aux Pays-Bas, le coût de production est bien placé dans la hiérarchie communautaire (319 euros/t), ce d'autant qu'il intervient dans un contexte favorable de prix. En Allemagne du nord, le coût de production (344 euros/t) est également compétitif, mais cela dans un contexte de prix nettement moins avantageux (18).

Les exploitations laitières de l'Ouest de la France bénéficient d'un coût alimentaire (achat d'aliments concentrés et grossiers) parmi les plus faibles de l'ensemble des bassins de production européens (graphique 6). Cela s'explique par l'obtention de bons rendements fourragers, par l'ampleur des surfaces disponibles et par les systèmes alimentaires privilégiés. Le poids des charges de mécanisation (travaux par tiers, entretien du matériel, carburants, amortissements du matériel) est, en revanche, particulièrement élevé dans les deux bassins de production français (118 euros/t de lait dans l'Ouest et 122 euros/t dans le Nord). Cela confirme les résultats d'autres études (14) qui ont montré l'importance et même une certaine dérive des charges fixes (dérive qui contraste avec une maîtrise plutôt assez bonne des charges opérationnelles). Ce montant élevé correspond en réalité à un niveau d'équipement ou de charges par exploitation finalement assez comparable à ceux constatés en Europe du Nord, mais sans les volumes de lait équivalents. Le montant des investissements en matériel (traction, travail du sol, récolte, distribution de fourrages) s'élève, en moyenne communautaire sur cinq années (1999 à 2004), à 40 euros (constants) par tonne lait. Il s'échelonne de 23 euros/t à l'Ouest de l'Angleterre à près de 50 euros/t dans les deux bassins français.

3-2 DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU REVENU DU PRODUCTEUR

Les exploitations laitières spécialisées de l'UE à 15 dégagent, en moyenne sur cinq ans[5], une production agricole (avec aides directes) de 131 700 euros par an. Avec une efficacité économique (mesurée par le ratio « Excédent Brut d'Exploitation (EBE) / Production agricole + Aides directes ») de 40%, elles dégagent un EBE de 33 600 euros par UTA familiale (UTAF) et un Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) de 19 300 euros par UTAF (tableau 2). Ces résultats économiques moyens diffèrent assez fortement entre les six bassins de production et ne traduisent pas le revenu des ménages dans la mesure où les revenus extérieurs à l'activité agricole ne sont pas considérés.

La valeur de production agricole par exploitation dépend de la taille des exploitations, mais également du prix de vente des produits agricoles. Ainsi, les exploitations de l'Angleterre de l'Ouest dégagent une production agricole (en valeur) assez comparable à celle des unités danoises malgré un volume annuel de production supérieur de près de 80 000 kg. Les exploitations du Nord de l'Allemagne sont également pénalisées par un prix du lait plus faible. Dans les deux bassins français étudiés, les exploitations spécialisées bénéficient, comme cela a

5- Pour réaliser cette exploration des résultats économiques, il est proposé de s'intéresser aux résultats obtenus en moyenne sur cinq années (1999 à 2003). Cela permet de limiter l'impact d'éventuels phénomènes conjoncturels.

Graphique 5 : Produits pour 1 000 kg de lait dans les exploitations laitières spécialisées en 2003 (euros / tonne)

Source : RICA UE 2003, Commission européenne DG AGRI-A3 / Traitement INRA-SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

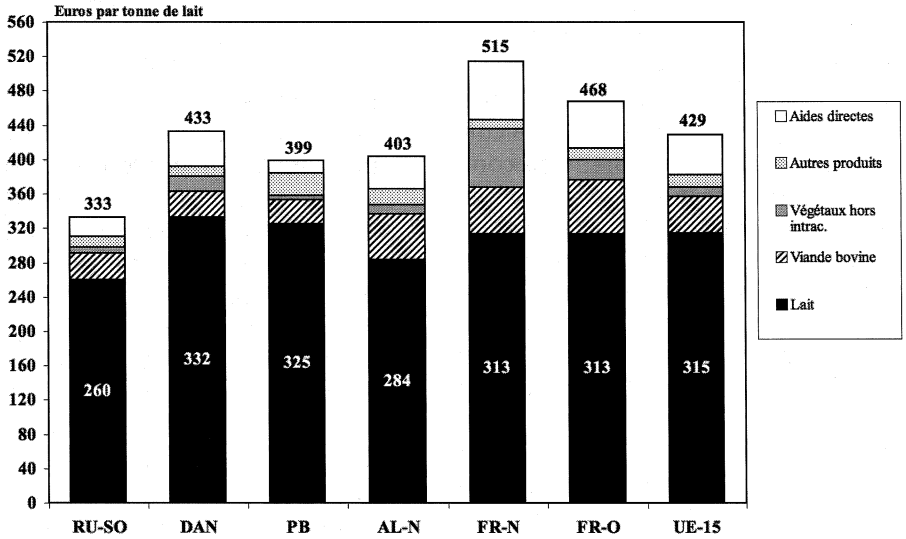

Graphique 6 : Charges pour 1 000 kg de lait dans les exploitations laitières spécialisées en 2003 (euros par tonne)

Source : RICA UE 2003, Commission européenne DG AGRI-A3 / Traitement INRA-SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

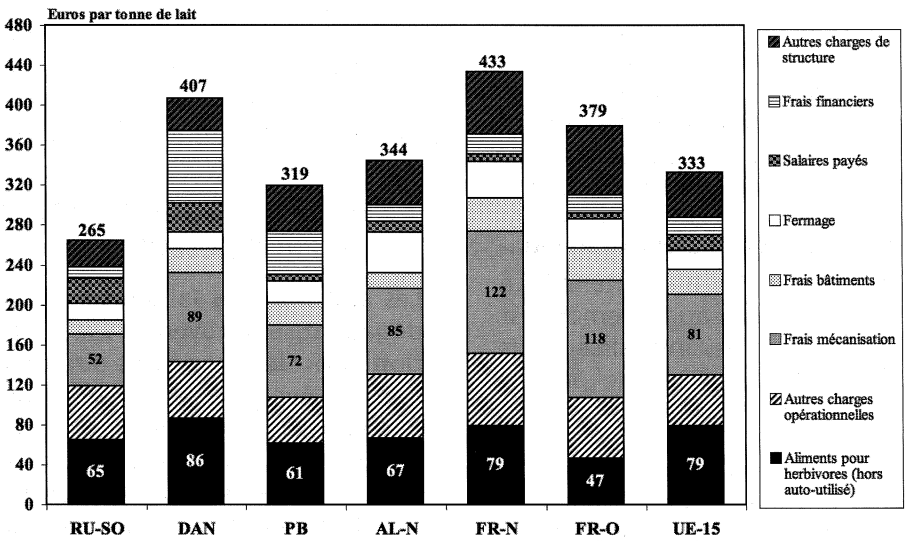

Graphique 7 : Répartition des exploitations laitières spécialisées de L'UE-15 selon la taille et le RCAI/UTAF

Source : RICA UE 2003, Commission européenne DG AGRI-A3 / Traitement INRA-SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

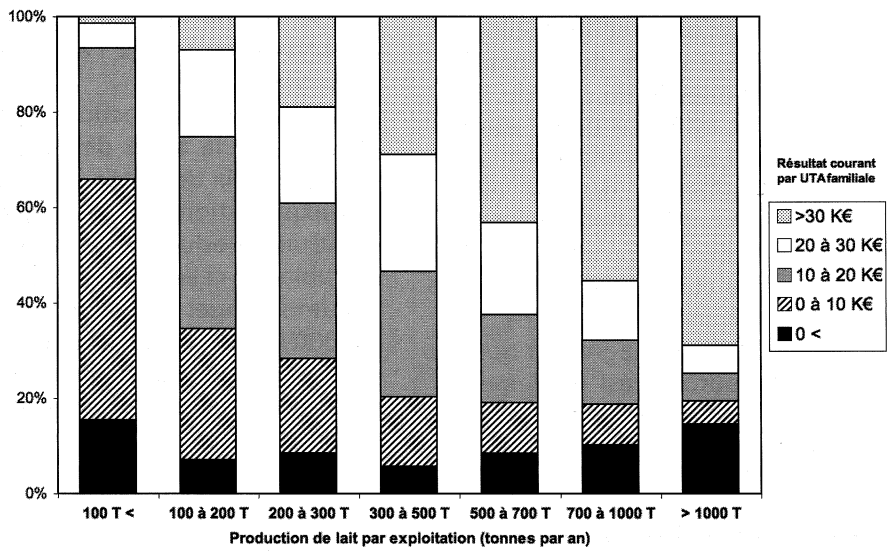

Tableau 2 : Résultats économiques moyens des exploitations laitières spécialisées (moyenne 1999 à 2003)
Source : RICA UE 1999-2003, Commission européenne DG AGRI-A3 / Traitement INRA-SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

	RU-SO	DAN	PB	AL-N	FR-N	FR-O	UE-15
Nombre d'exploitations	11 220	7 630	22 780	15 720	4 630	31 320	323 810
Production agricole totale (€)	228 200	219 400	196 600	148 700	130 400	107 100	118 800
Aides directes (€)	16 000	22 100	5 400	12 600	17 300	13 200	12 900
Production agricole + Aides directes (€)	244 200	241 500	202 000	161 300	147 700	120 300	131 700
(Production agricole +Aides directes) / UTA (€)	109 000	136 400	120 900	89 600	86 700	72 200	74 000
Excédent brut d'exploitation (€)	73 100	85 800	90 400	56 600	53 400	47 400	53 000
EBE / Production agricole + AD	30%	36%	45%	35%	36%	39%	40%
EBE / UTA Familiale (€)	49 800	69 600	58 200	36 100	33 800	29 800	33 600
Résultat courant avant impôt (€)	42 600	17 600	40 700	30 700	30 300	26 900	30 500
RCAI / UTA Familiale (€)	29 000	14 200	26 200	19 600	19 200	16 900	19 300
Cash Flow (€)	36 700	36 700	31 100	33 000	31 700	26 900	29 100
Cash Flow / UTA Familiale (€)	25 000	29 800	20 100	21 100	20 000	16 900	18 500
Capitaux totaux (€)	928 700	1 065 500	1 904 000	702 700	295 200	236 800	602 300
* Terres agricoles, cultures permanentes (€)	474 700	157 600	760 500	398 300	32 800	26 000	211 200
* Bâtiments (€)	27 600	451 000	145 600	76 900	51 700	50 500	82 400
* Matériel (€)	75 900	98 700	70 300	55 600	65 400	41 400	52 300
* Frais d'établissement et quotas (€)	172 300	194 500	749 900	0	5 700	100	89 100
Dettes totales (€)	172 100	642 700	467 200	133 200	121 400	98 700	114 300
Investissement brut (€)	30 900	68 100	71 200	17 900	21 500	17 200	21 900
* Terres agricoles, cult. permanentes (€)	4 300	17 900	16 100	3 300	1 600	1 300	3 000
* Frais d'établissement et quotas (€)	7 000	11 700	26 700	0	0	0	3 100
* Bâtiment (€)	6 200	18 500	14 300	4 500	8 200	5 500	6 300
* Matériel (€)	12 600	18 900	13 700	9 900	12 100	10 200	9 300

été évoqué précédemment, d'une valeur non négligeable de productions associées (viande bovine et céréales).

Le montant des aides directes, calculé ici avant l'entrée en application de l'aide directe laitière prévue au titre de la réforme de la PAC de 2003, doit être ensuite additionné à la valeur de la production. Ce montant varie entre bassins de production en fonction principalement de l'importance des surfaces de céréales dans l'assolement, de la place du maïs fourrage dans le système d'alimentation et des politiques nationales conduites au titre du développement rural. Le montant des aides directes par exploitation est particulièrement faible aux Pays-Bas (5 400 euros) du fait de la forte spécialisation et des surfaces limitées en grandes cultures. Les exploitations laitières spécialisées de l'Ouest de la France perçoivent un montant d'aides directes comparable à la moyenne communautaire grâce principalement au bénéfice des primes allouées au titre des superficies de maïs fourrage. Le montant des aides directes est, en moyenne, plus important au Royaume-Uni, dans le Nord de la France et surtout au Danemark en raison d'une présence conséquente de céréales. En cumulant ce montant des aides directes à la production agricole, l'activité économique par exploitation est équivalente entre les unités danoises et anglaises (environ 240 000 euros par exploitation). Ces deux bassins devancent les Pays-Bas (202 000 euros), le Nord de l'Allemagne (161 300 euros), le nord de la France (147 700 euros) et l'Ouest de la France (120 300 euros).

Partant de l'activité totale exprimée en valeur, une première étape de l'analyse économique conduit à considérer l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE). L'EBE permet de mesurer les ressources générées par l'activité de production, nettes de charges liées à cette activité courante (charges intégrant les frais liés à la main d'œuvre salariée), indépendamment des décisions d'investissement et de leur financement. Malgré une activité économique moindre que celle du Danemark et de l'Ouest de l'Angleterre, les exploitations néerlandaises parviennent à dégager un EBE supérieur. Cette situation tient à l'obtention d'un ratio d'efficacité économique (« EBE/production agricole+aides directes ») particulièrement élevé (45%). Outre le bénéfice d'un prix du lait supérieur à la moyenne communautaire, les unités néerlandaises sont avantagées par une bonne maîtrise des charges opérationnelles. Parmi les six bassins étudiés, les unités anglaises présentent le plus faible ratio d'efficacité économique (30%). Cela s'explique plus par la faiblesse du prix du lait et le recours fréquent à de la main d'œuvre salariée que par une mauvaise maîtrise des charges opérationnelles. Au Danemark, le ratio d'efficacité économique (36%) est moins favorable qu'aux Pays-Bas du fait essentiellement d'un poids plus conséquent de la main d'œuvre salariée. Les unités danoises conservent cependant le meilleur niveau

d'EBE par UTA familiale (69 600 euros). Le ratio d'efficacité économique s'élève à 39% dans l'Ouest de la France, soit un niveau légèrement supérieur à celui du nord de la France et du nord de l'Allemagne. L'EBE par UTA familiale des exploitations laitières spécialisées du nord de la France est comparable à la moyenne communautaire. La situation est, en revanche, un peu moins favorable dans l'Ouest de la France où la bonne efficacité économique ne permet pas de compenser l'existence d'une productivité du travail moindre.

L'analyse des résultats économiques des exploitations laitières ne peut s'arrêter à l'EBE puisque les interrogations les plus fortes portent sur l'impact à court et moyen terme des investissements importants constatés dans certains bassins de production, mais aussi de leur mode de financement. La démarche la plus classique consiste à passer de l'EBE au RCAI en retranchant, d'une part, les frais financiers (intérêts) réellement payés aux organismes prêteurs en contrepartie des emprunts déjà souscrits et, d'autre part, des charges calculées correspondant à une estimation de la consommation de capital (dotation aux amortissements). Cet indicateur, très fréquemment utilisé dans les comparaisons établies entre exploitations françaises, se révèle assez fragile à l'échelle communautaire et ce pour trois raisons essentielles :

- Les Etats membres n'utilisent pas tous les mêmes règles quant à la durée d'amortissement du matériel et, plus encore, des bâtiments. L'amortissement d'un bien sur une période courte peut temporairement conduire à une minimisation du revenu des exploitations qui s'inscrivent dans une dynamique de modernisation et/ou d'investissements intenses.
- Les exploitations européennes ne bénéficient pas de conditions homogènes de financement (taux d'intérêt, modalités de remboursement du capital, durée des emprunts, etc.). Ainsi, dans certains Etats membres (comme au Danemark), les agriculteurs ont souvent la possibilité de différer le remboursement du capital des emprunts (celui-ci intervenant au moment de la revente de l'exploitation) alors que cette opportunité n'existe pas dans d'autres pays.
- Les politiques fiscales ne sont pas harmonisées entre les Etats membres. Dans les pays où les prélèvements obligatoires de l'Etat sont élevés, elles peuvent inciter les agriculteurs à privilégier une stratégie d'investissements intenses et d'accumulation de capital à celle de l'obtention d'un revenu élevé.

Si ces réserves sont fondées (notamment dans le cas du Danemark) et vont justifier des investigations complémentaires à partir d'un autre indicateur économique (le Cash Flow), il est néanmoins utile de rappeler quelques enseignements tirés à partir du RCAI par UTAF. Il s'élève, en moyenne sur cinq ans, à 29 000 euros dans l'Ouest de l'Angleterre (bassin de production où les investissements sont faibles et donc où les frais financiers sont modestes) et à 26 200 euros aux Pays-Bas (bassin où la bonne efficacité économique autorise parallèlement à des investissements soutenus). Cela correspond au double de la situation danoise, où près du quart des exploitations ont un RCAI négatif. Le RCAI par UTAF est proche de 20 000 euros dans les bassins du Nord de l'Allemagne et du Nord de la France. Il est de 16 900 euros dans l'Ouest de la France.

Au-delà de ces écarts de moyennes régionales, des analyses de dispersion ont permis de souligner que le spectre de dispersion du RCAI par UTAF n'était pas semblable d'un bassin de production à l'autre. Dans l'Ouest de la France, 44% des exploitations laitières spécialisées ont un RCAI par UTA familiale (en 2003) compris entre 10 000 et 20 000 euros (classe qui regroupe 30% des effectifs à l'échelle communautaire). De même, 5% des unités de l'Ouest de la France se retrouvent dans la classe des revenus négatifs et 7% dans les classes supérieures à 30 000 euros par UTA familiale. Dans le Nord de la France, le spectre de dispersion est un peu plus large et orienté dans un sens plus favorable. Il reste néanmoins assez concentré par rapport aux situations observées dans les autres bassins de nord de l'UE. Dans le cas de l'Angleterre, par exemple, 12% des exploitations ont un RCAI par UTA familiale négatif alors que celui-ci excède 50 000 euros dans 23% d'entre elles. Ces écarts tiennent, en partie, à la taille des unités de production et, surtout, à la productivité du travail.

Les écarts de revenu observés, au sein d'un même bassin de production, entre exploitations laitières tiennent d'abord aux différences de taille et surtout de productivité du travail (6). En rapportant l'ensemble des charges de l'exploitation à la tonne de lait produite, le coût de production est, en effet, peu modifié d'une classe de taille à l'autre, à l'exception de la situation néerlandaise où les économies d'échelle sont plus perceptibles que dans les deux bassins français. A l'échelle de l'UE à 15, le RCAI par UTA familiale passe, en moyenne, de 11 500 euros pour les unités de moins de 200 000 kg par an à 77 900 euros pour celles ayant plus d'un million de kg. Moins de 10% des exploitations européennes produisant moins de 200 000 kg dégagent un revenu supérieur à 30 000 euros par UTA familiale, alors que cette proportion est de 70% pour les unités de plus d'un million de kg (graphique 7). Entre ces deux extrêmes, l'évolution des distributions est très régulière que l'on considère les Pays-Bas, l'Allemagne du Nord ou l'Angleterre de l'Ouest. En France, l'augmentation du revenu par UTA familiale en fonction de la taille de l'exploitation se vérifie, mais son expression est moins nette qu'ailleurs. Cela s'explique essentiellement par le fait que la productivité du travail dans les exploita-

tions françaises de grande taille est souvent atténuée par l'existence d'une forte proportion de GAEC. Le lien entre taille et productivité du travail est ainsi moins manifeste en France que dans les autres bassins de production étudiés.

3-3 LE CASH FLOW TIENT COMPTE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Cette approche basée sur le RCAI (et privilégiant donc les dotations aux amortissements) peut se révéler, à un instant t, éloignée des flux monétaires réels, dont le solde détermine in fine les possibilités de rémunération du travail familial dans les exploitations. C'est par exemple le cas lorsque des ressources financières extérieures importantes complètent les ressources dégagées par l'activité productive et que les investissements sont calibrés non pas pour pouvoir être supportés par le niveau de production actuel, mais pour générer dans un proche avenir des volumes de production bien plus importants. Pour intégrer ce phénomène, il est utile de retenir l'indicateur dit de « Cash Flow ». Celui-ci permet d'aboutir à une évaluation complète de l'ensemble des ressources monétaires mobilisables en tenant compte de la balance des opérations sur dettes et de la balance des opérations sur capital[6]. Dans le cas du Danemark, l'utilisation du Cash Flow permet de disposer d'un indicateur plus compréhensible que le RCAI pour appréhender la question de la rémunération de la main d'œuvre. Pour préciser encore un peu plus cette approche, il est envisageable d'ajouter au montant du Cash Flow, la valeur des achats de foncier. Ces derniers correspondent à une épargne patrimoniale et représentent un revenu différé qui sera valorisé en fin de carrière lorsque l'exploitation sera vendue.

En s'appuyant sur l'utilisation d'un échantillon semi-constant du RICA sur la période 1999 à 2003 (ce qui signifie que seules les exploitations pérennes sur la période sont considérées), des comparaisons sont établies entre les trois indicateurs économiques suivants : le RCAI, le Cash Flow et le Cash Flow après ajout des achats de foncier (graphique 8). Ces trois indicateurs conduisent à des résultats moyens par UTA familiale assez proches au sein des bassins allemand, anglais et français. Il n'en va pas de même au Danemark où le montant du Cash Flow (après ajout des achats de foncier) est pratiquement trois fois plus élevé que celui du RCAI. Cela signifie que le RCAI ne rend pas compte des flux monétaires que connaissent aujourd'hui les exploitations. Le solde réellement disponible n'est en fait pas minoré par la consommation de capital évaluée à travers les amortissements qui sont calculés. Ces exploitations laitières ont mobilisé des ressources financières importantes pour pouvoir produire davantage et mieux supporter demain les charges liées à cette recapitalisation. Aux Pays-Bas, des écarts existent aussi entre ces trois indicateurs, mais selon un sens différent de la situation danoise. Le résultat courant est élevé par comparaison aux autres bassins, mais il n'intègre pas l'effet négatif des sommes importantes mobilisées pour l'achat de quotas laitiers (environ 30 000 € par an à un prix de 2 € du kg). Ces achats de quotas ne sont pas amortis dans le RICA alors qu'ils le sont en comptabilité nationale (ce qui de fait, grâce à la fiscalité, réduit de moitié la valeur d'achat supportée in fine par l'éleveur avec un taux marginal d'imposition de 50% atteint couramment). A l'inverse, l'impact de ces achats de quotas (comme des autres investissements) est d'autant plus brutal sur le Cash Flow qu'ils sont, contrairement au Danemark, autofinancés à près de 50%. La mobilisation des ressources générées par une activité productive efficace, complétée par la mobilisation de réserves propres y est donc forte.

3-4 L'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS OU LE RECOURS À L'EMPRUNT : UNE DIVERSITÉ DE PRATIQUES

En raison d'un accès plutôt facile au crédit, le recours à l'emprunt est la voie de financement dominante des exploitations danoises. L'encours total des emprunts et dettes est, en moyenne 1999-2003, de 642 700 euros par exploitation dont 80% à long et moyen terme. Le montant annuel des intérêts s'élève à 41 500 euros par exploitation, soit la moitié des ressources dégagées de l'activité productive (EBE). Les types d'emprunts sont nombreux (taux fixe ou variable, différé de remboursement du capital,...) et les remboursements anticipés sont plus faciles qu'ailleurs. Sur la période étudiée, les emprunts nouveaux dépassent largement les remboursements et permettent de financer une très forte proportion des nouveaux investissements.

Dans les autres bassins, les investissements sont nettement plus faibles et la mobilisation de nouvelles ressources financières encore plus. Tout se passe comme si les nouveaux emprunts se substituaient aux anciens (le détail des flux correspondant aux nouveaux emprunts en tant que tels et aux remboursements de capital n'est pas connu). L'endettement global est pratiquement stable en particulier en Allemagne du Nord et en France de l'Ouest où la capacité à rembourser des emprunts nouveaux peut apparaître limitée dans une situation de croissance modérée des exploitations.

Si le volume des investissements varie, leur nature diffère aussi notablement d'un bassin à l'autre (tableau 2). Ce sont les investissements en matériel

6- Cash Flow = Ventes des produits + Autres recettes + Ventes d'animaux - Tous frais payés - Achats d'animaux + Subventions d'exploitation - Taxes d'exploitations + Balance TVA + Subventions d'investissements - Taxes sur Investissements + Ventes de capital - Investissement + Inventaire de clôture des dettes - Inventaire d'ouverture des dettes.

Graphique 8. Indicateurs de rémunération du travail dans les exploitations laitières spécialisées (1999-2003)
Source : RICA UE 2003, Commission européenne DG AGRI-A3 / Traitement INRA-SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

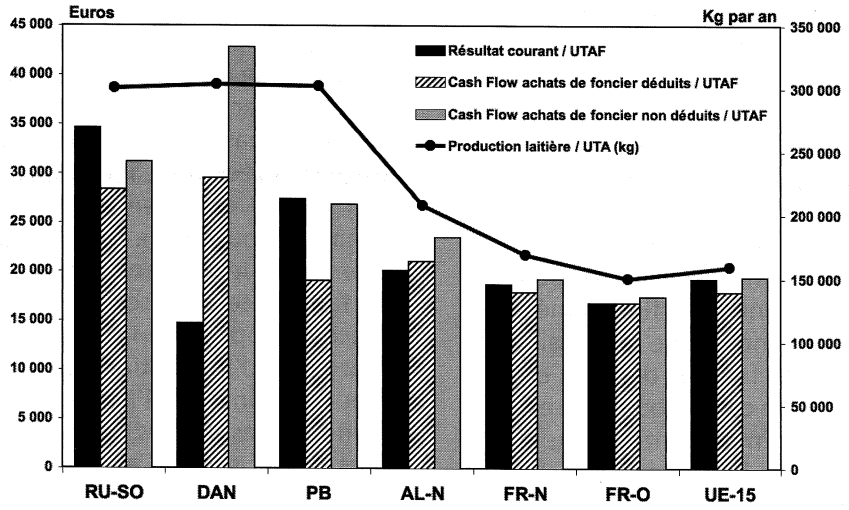

qui varient le moins entre bassins comme cela a déjà été signalé (graphique 4), compte tenu des surfaces à travailler et des souhaits d'équipements assez comparables. Les investissements en bâtiments et en équipements qui leur sont liés (traite...) apparaissent une nouvelle fois nettement plus élevés dans les bassins danois et néerlandais. Les plus grandes différences apparaissent lorsque l'on examine les sommes investies annuellement dans le foncier ou l'achat de quotas laitiers. La comparaison est cependant légèrement biaisée en raison de conventions adoptées par les RICA nationaux et/ou de réglementations nationales. En Allemagne, des quotas laitiers sont achetés par les exploitants (dans le cadre des bourses) mais ces achats ne sont pas enregistrés car les quotas ne figurent pas au bilan dans le RICA (tableau 2). En France, l'hectare de terre agricole est beaucoup moins cher que dans les autres bassins étudiés (10 fois moins qu'aux Pays-Bas, entre 5 et 10 fois moins qu'au Danemark, 3 à 5 fois moins qu'en Angleterre ou en Allemagne). Les achats de foncier n'apparaissent que dans une très faible proportion. La réglementation autorise les agriculteurs travaillant dans une exploitation de forme sociétaire à ne pas apporter leurs terres au bilan et à mettre à disposition leurs terres (patrimoine privé) de leur société en contrepartie du versement d'un « loyer ». C'est ce que l'on observe massivement dans le RICA. Le pourcentage de terres « en propriété » décroît très fortement avec la taille de l'exploitation.

4- LES PRINCIPALES FORCES ET FAIBLESSES DES SIX BASSINS DE PRODUCTION ÉTUDIÉS

En France, sous l'influence notamment de la réglementation liée aux quotas laitiers (gestion administrée, lien fort au foncier), les structures et les revenus sont plus homogènes que dans les autres bassins de production étudiés. Cela tient en particulier au fait que la croissance des exploitations, sous forme de GAEC, se traduit par des gains de productivité du travail plus faibles qu'ailleurs. Contrairement à la main-d'œuvre salariée, facteur de production flexible dont l'emploi est ajusté à la production, l'emploi d'une main-d'œuvre familiale abondante dans ces structures associatives conduit à un mode de production particulièrement riche en emplois. Dans les deux bassins français, le mode de production présente d'autres caractéristiques favorables. Il est souvent économe en charges variables (en particulier dans le principal bassin, l'Ouest de la France) et le coût de certains facteurs de production (foncier, quotas) est bien moins élevé, ce qui tend à contenir le coût des agrandissements et le capital immobilisé. Le poids des charges fixes est quant à lui élevé, mais il traduit un niveau d'investissement conséquent, une confiance dans l'avenir de la production qui passe par la poursuite de la modernisation des bâtiments-équipements. Il correspond aussi à une avance dans les mises aux normes environnementales par rapport à d'autres bassins (Allemagne et Angleterre). Ramené au litrage produit, les frais de mécanisation sont élevés alors que par exploitation ils sont comparables à ceux d'autres bassins (où la production pour des surfaces voisines est beaucoup plus importante). Ce choix, en faveur des conditions de travail, pèse sur les revenus car il est allé au-delà de ce qu'autorisaient les gains limités en productivité du travail dans la période récente. C'est probablement une source d'adaptation pour la période à venir. Le niveau de valorisation des produits (prix du lait, coproduit viande,...) est aussi un atout pour les exploitations laitières françaises. C'est notamment ce qui leur a permis pour l'instant de poursuivre les investissements tout en rémunérant, à production égale, bien plus d'emplois que dans les bassins européens retenus dans cette com-

paraison. La rémunération offerte y est certes inférieure à celle des autres bassins mais dans des rapports bien moindres que pour la productivité. Par ailleurs, ces écarts de rémunération ne sont pas propres à la production laitière ou à l'agriculture. D'après Eurostat, les écarts de salaires (industries et services) sont aussi en défaveur de la France face aux Pays-Bas, à l'Allemagne, au Royaume-Uni ou au Danemark (de 15% à 40% pour le salaire moyen par équivalent temps plein exprimé en euros).

Au Danemark, des marges de progrès importantes semblent exister en matière de coûts de production, sans pour autant viser d'emblée l'efficacité des systèmes néerlandais (-41 euros de charges opérationnelles par tonne de lait). Un autre facteur à prendre en compte tient au fait que les lourds investissements qui ont été réalisés récemment en bâtiments et en équipements l'ont été pour une nouvelle phase de dix à vingt ans. Lorsque le capital des emprunts mobilisés pour ces investissements devra être en partie remboursé, une production supérieure au niveau actuel sera possible avec les investissements réalisés, ce qui rend par ailleurs « nécessaire » la poursuite de la restructuration. Ces investissements ont été systématiquement prévus pour une production supérieure aux volumes actuels. De même que les plans de financement et de remboursement. D'où les projections prévoyant régulièrement une réduction du nombre de producteurs (d'environ 6 000 aujourd'hui à 3 000 en 2015).

Aux Pays-Bas, l'optimisation des systèmes de production (en termes de consommation d'intrants, de mécanisation et de sous-traitance) est déjà grande et permet d'obtenir, en moyenne, une excellente efficacité économique. Combinée avec un prix du lait parmi les plus élevés de l'UE, celle-ci permet de dégager de bons résultats économiques. Ces derniers ne sont sans doute pas étrangers au coût d'achat élevé des quotas laitiers. Dans un tel contexte de prix et d'efficacité, la croissance en volume des exploitations apparaît comme l'une des solutions, à court terme, pour améliorer le revenu par emploi.

L'Angleterre et l'Allemagne du Nord présentent, quant à eux, deux caractéristiques communes, qui ne sont sans doute pas étrangères l'une à l'autre : un niveau de prix à la tonne de lait nettement inférieur à la moyenne communautaire (respectivement –41 euros et –19 euros pour les moyennes 1999-2003) ; un niveau d'investissement par tonne de lait produit qui l'est également (surtout en bâtiments-équipements). Cependant, si cette situation conduit au déclin tendanciel de la production laitière en Angleterre (17), ce n'est pas le cas de l'Allemagne du Nord où des développements individuels importants en production laitière semblent possibles.

Conclusion

Les bassins de production/pays situés au nord de l'UE concentrent une part conséquente de la production laitière communautaire. Ils regroupent des exploitations de taille plus importante que dans les pays du sud (Espagne, Italie et Portugal) ou de l'Est (Autriche, Pologne, etc.). Non seulement les conditions du milieu naturel (climat et potentiel agronomique) favorisent le développement d'une production laitière souvent plus autonome (les achats d'aliments concentrés sont moins importants que dans le sud), mais ces bassins sont également favorisés par l'existence d'entreprises de transformation performantes, y compris sur les marchés à l'export (surtout au Danemark et en Hollande). Ces zones bénéficient, par ailleurs, d'un potentiel élevé de consommateurs, d'un réseau développé d'infrastructures routières et maritimes (ce qui facilite les échanges) et d'une forte densité de vaches laitières au Km2 (ce qui limite les coûts de collecte du lait). Tout en intégrant les problématiques environnementales, ces éléments doivent être pris en considération de manière positive dans les approches prospectives cherchant à discuter de la localisation future de la production laitière.

Les bassins du nord recouvrent cependant, comme cela a été démontré, une forte diversité d'exploitations laitières. Outre la multiplicité des systèmes productifs à l'œuvre (systèmes fourragers, races des animaux, mode d'alimentation du cheptel, etc.), celle-ci se manifeste également au travers du mode d'organisation du travail (unités individuelles, développement du salariat ou de formes sociétaires), de la productivité des facteurs de production (travail, terre, cheptel), du coût de production du lait ou, encore, de la dynamique des investissements. Non seulement les modèles de production ne sont pas identiques entre bassins, mais les trajectoires empruntées n'ont pas été semblables au cours de la dernière décennie : le « modèle français » peut être qualifié de type territorial et social ; le « modèle danois » favorise systématiquement la croissance en volume et les gains de productivité ; le « modèle néerlandais » privilégie l'efficacité économique et le développement d'entreprises familiales robustes et patrimoniales ; le « modèle allemand » est partagé entre les unités du Nord (assez grandes et compétitives) et les unités de Bavière (plus petites) ; le « modèle anglais » présente une forme d'ambiguïté entre être économe (faibles coûts de production) et être obsolète (peu d'investissements pour préparer l'avenir).

Suite à la procédure programmée de révision de la PAC (« health check »), qui doit intervenir entre 2008 et 2009 sur la base des propositions de la Commission européenne, des changements pourraient intervenir dans les instruments de la politique agricole. Outre la question budgétaire et celle de la simplification progressive des instruments de soutien, l'avenir des quotas laitiers est clairement posé. Un désengagement des pouvoirs publics dans la régulation de l'offre pourrait, dans un premier

temps, passer par l'intermédiaire d'une nouvelle baisse des prix garantis et par une augmentation du quota laitier. A terme, c'est-à-dire à l'horizon de 2015, la suppression des quotas aurait pour effet de donner plus de pouvoir aux entreprises de transformation. Dans cette hypothèse, la localisation géographique de l'offre deviendrait dépendante, d'une part, de l'équilibre futur entre différents coûts (le coût de production du lait dans les exploitations, le coût de collecte du lait, le coût de la transformation du lait en produits finis et le coût de transport des produits finis) et, d'autre part, de l'intensité des exigences environnementales (celles-ci pouvant s'opposer aux phénomènes de concentration).

BIBLIOGRAPHIE

1- BARKAOUI A., BUTAULT J.P., GUYOMARD H., 1997. Mobilité des droits à produire dans l'UE : Conséquences d'un marché des quotas laitiers à l'échelle régionale, nationale ou communautaire. Cahiers d'économie et sociologie rurales, 1997, n°44, pp 5-28.
2- BARTHELEMY D., BOINON J. P., WAVRESKY P., 2001. Droits à produire : des gestions nationales divergentes. L'exemple des quotas laitiers. INRA Sciences Sociales n°6, avril, 4 p.
3- BLOGOWSKI A., 2003. La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations spécialisées en production laitière. Notes et études économiques, n°18, pp 19-41.
4- CHANTRY E., 2003. Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) : un outil unique de connaissance des agricultures européennes. Notes et études économiques, n°18, pp. 11-17.
5- CHATELLIER V., JACQUERIE V., 2004. La diversité des exploitations laitières européennes et les effets différenciés de la réforme de la PAC. INRA Productions Animales, 17 (4), pp 315-333.
6- CHATELLIER V., PERROT C., YOU G., 2006. Productivité du travail et efficacité économique des exploitations laitières européennes : une analyse comparative entre huit bassins de production. Colloque 3R (Rencontres Recherches Ruminants), Paris, 6 décembre, 4 p.
7- CHATELLIER V., PFLIMLIN A., 2007. Les systèmes laitiers des régions européennes de l'Espace Atlantique. Colloque du projet européen Green Dairy, 8 février, Nantes, 23 p.
8- CNIEL, 2006. L'économie laitière en chiffres. Paris, 217 p.
9- DANIEL K., 2002. Déterminants de la localisation des activités agricoles dans l'UE : analyse des effets possibles de la suppression des quotas laitiers. Rapport INRA-ADEPRINA, novembre, 182 p.
10- EUROPEAN DAIRY FARMS, 2003. DEDF report 2006 : cost comparison analysis. 126 p.
11- GOHIN A., GAUTIER P., 2005. The phasing out of EU agricultural export subsidies : impacts of WTO management schemes. Economie Internationale, vol. 101, n°1, pp 5-27.
12- GOUIN, D., 2005. La performance économique comparée des systèmes de régulation du secteur laitier, une analyse internationale. Notes et Etudes Economiques, n°24, pp 99-133.
13- IFCN, 2004. Dairy Report, for better understanding of milk production world-wide, 152 p.
14- INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2004. Le coût de production du lait en France. Le dossier Economie de l'Elevage, n°333A, 25 p.
15- INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2005. Réforme de la PAC et production laitière : scénarios d'évolution à l'horizon 2010-2012. Le Dossier de l'Economie de l'Elevage, n°340, 72 p.
16- INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2005. Le prix du lait en France. Le Dossier de l'Economie de l'Elevage, n°346, 21 p.
17- INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2006. La filière laitière au Royaume-Uni, peu de valorisation pour la production. Le Dossier de l'Economie de l'Elevage, n°361, 48 p.
18- INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2006. La production laitière en Allemagne après le découplage. Le dossier Economie de l'Elevage, n°357, 38 p.
19- INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2007. Productivité et rémunération du travail dans les exploitations laitières du nord de l'UE. Le dossier Economie de l'Elevage, n°364, 64 p.
20- JAMET J. P., 2005. La politique laitière et son contexte. Fourrages, n°181, pp 3-8.
21- MASEDA F., DIAZ F., ALVAREZ C., 2004. Family dairy farms in Galicia, classification by some family and farm factors relevant to quality of life. Biosystems engineering, vol 87, pp 509-521.
22- McCLUGGAGE I, 2005. Competitive dairying, the northern Ireland experience. National Dairy Conference 2005, Teagasc, Dublin, pp 91-99.
23- SAHA, A., 2003. Method approach, cost of production versus technical efficiency. IFCN Dairy Report 2003, International Farm Comparison Network, Braunschweig, pp. 102-103.